

Les boucles des marais d'Arcins - Soussans

Flashez !

Et retrouvez ce circuit sur votre mobile avec Google Maps



D₁ Boucle d'Arcins - Parking du marais

■ Depuis le parking, suivez le chemin blanc vers l'ouest en direction du lieu-dit La faisanderie. Tournez à gauche à la seconde passe, puis de nouveau à gauche pour revenir au point de départ.

Cette balade familiale agrémentée de panneaux d'interprétation sera l'occasion de redécouvrir en famille la faune et la flore des marais. Sur le parcours, une tour d'observation permettra aux enfants de prendre de la hauteur pour scruter ou contempler la forêt et ses habitants.

D₂ Boucle de Soussans - Parking du lavoir

Le **lavoir communal de Soussans** ①, construit en pierres de taille de calcaire au XIX^e siècle (la date de 1839 figure toujours sur l'une des poutres de la charpente), a la particularité de posséder une cheminée, ce qui permet à l'époque de son utilisation de faire bouillir de l'eau tout en étant protégé par le toit. Un système de canal et de vanne permet d'alimenter le lavoir avec l'eau du ruisseau à proximité ou bien de vider les eaux sales.

■ Traversez le passage à gué au dessus de La Louise et prenez à droite la route du Moulina en direction de la boucherie S&P

Favin. Au carrefour, prenez à gauche en direction du centre bourg par la rue des anciens combattants, vous passez aux abords du château Haut Breton Larigaudière. Au stop, prenez à droite et traversez la route de Pauillac au passage piéton en face de la mairie. Traversez la place de la mairie et marchez en direction de l'**église Saint-Romain**, église néo-gothique au clocher pointu construite en 1873 ②.

■ Tournez à la première rue à droite, rue Alfred de Luze, en direction du port. Sur votre gauche, le château La Galiane, continuez tout droit rue de Marsac. Sur votre gauche le château La Tour de Mons, un peu plus loin sur la droite le **château Deyrem-Valentin**, chartreuse du XVIII – XIX^e siècles ③.

Le site médiéval du château de la Tour de Mons (attention propriété privée) est un château-manoir construit au XIII^e et XV^e siècles composé d'un corps de logis cantonné de 4 tours dont 3 circulaires et une carrée. A proximité, les vestiges de la chapelle Sainte-Suzanne datée du XIX^e siècle et du parc (serres, point d'eau, ...). Dans les vignes du domaine, un oratoire dédié à la Vierge dépend également du château. Il fut détruit en grande partie par l'incendie de 1895.

■ Suivez la rue jusqu'à la patte d'oie et prenez à gauche de la croix, route de Meyre, au milieu des vignes sur 750 m. Sur votre gauche

en plein virage, prenez le chemin blanc en direction du marais (chemin interdit aux véhicules motorisés) et passez devant un ancien puits en pierre au toit pointu daté de la seconde moitié du XIX^e siècle.

■ Au carrefour suivant, tournez à gauche (tout droit vous accédez à la **porte à flot** ④). Sur ce chemin bordé de prairies et de vignes, vous pourrez contempler diverses plantes sauvages telles la bardane (sorte de chardon violet) et la cardère (chardon bleuté nommé également "le cabaret des oiseaux" du fait de sa capacité à donner à boire et à manger), des liserons (fleurs blanches), et des espèces de papillons comme le **Cuivré des marais** A.

■ Continuez sur ce chemin blanc jusqu'à la prochaine intersection où vous suivrez le chemin de gauche sur 500 m. (sur la droite, à 200 m., vue sur l'estey de Tayac depuis le "pont rouge") jusqu'au pont sur votre gauche qui vous ramène dans le quartier du Grand Soussans par une route bordée de vignes. Vous avez la possibilité, sur réservation, de visiter et acheter du vin au château Grand Tayac ou au Clos de Bigos. A l'angle de ce dernier, tournez à droite rue des Tastes et longez la route sur 300 m. avant d'emprunter un chemin en sous-bois sur votre gauche sur environ 400 m. Traversez prudemment la D2 pour revenir au point de départ de cette balade.

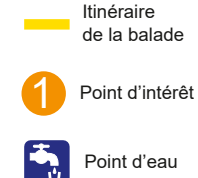
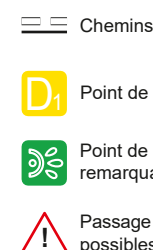
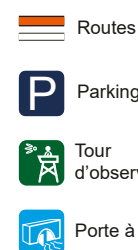
Qu'est-ce qu'une porte à flot ?

Un marais sert essentiellement de zone de stockage des eaux lors des hivers pluvieux et de réservoir pendant l'été. Les portes à flot (ou portes à marées) placées sur les chenaux principaux sont des ouvrages de régulation qui permettent de gérer les fluctuations des niveaux d'eau dans les marais. Elles ont deux fonctions. La première est d'assurer l'évacuation des eaux de surface, des eaux de pluie et des eaux de marée, en évitant la pénétration de l'eau de mer, lors de la marée haute. L'objectif est alors de drainer une zone humide, de diluer le sel présent en amont de l'ouvrage et d'éviter les inondations. Les portes à flot sont alors des dispositifs de poldérisation. La seconde fonction de la porte à flot est de stocker dans un bassin l'eau apportée à marée haute. L'intérêt est alors de disposer d'un port toujours en eaux ou bien d'un dispositif de chasse-marée : à marée basse, l'ouverture de vannes relâche l'eau accumulée et refoule les sédiments accumulés à proximité.

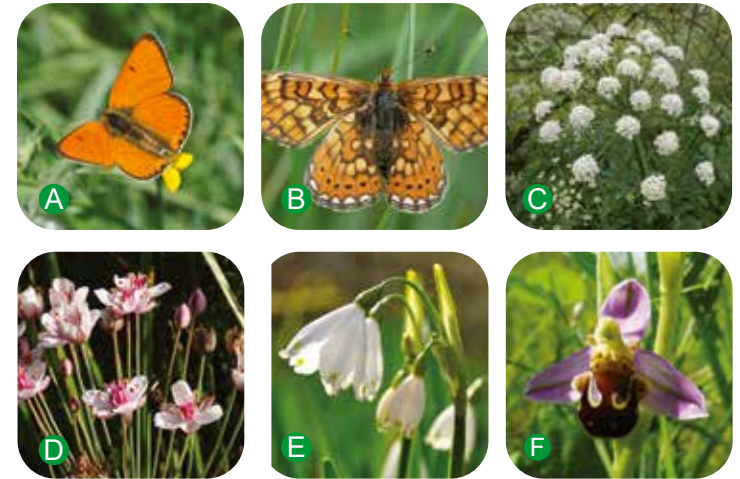
Leur fonctionnement dépend donc de la marée et de la variation du débit des cours d'eau liée à la pluviométrie. Les portes à flot se ferment sous la pression de l'eau de mer à chaque marée montante et, à chaque marée descendante, se rouvrent sous la pression de l'eau douce. Vous l'aurez compris, la gestion du niveau d'eau est un enjeu majeur pour l'entretien et la vie du marais !



Légende



Un écosystème très riche



Les marais d'Arcins et de Soussans, classés Site Natura 2000¹ par la directive "habitats", offrent des milieux naturels extrêmement riches et diversifiés voire rares : une végétation salée et saumâtre issue des mouvements des marées, des prairies humides maintenues par pâturage ou fauche extensive, des milieux aquatiques adaptés pour la reproduction et l'alimentation d'espèces d'amphibiens, de libellules et d'oiseaux d'eau, des boisements humides composés principalement d'aulnes et de frênes.

La richesse en habitats naturels permet d'accueillir des espèces animales et végétales protégées d'intérêt patrimonial : des oiseaux migrateurs ou migrateurs partiels (héron, pie grièche écorcheur), des mammifères (loutre et vison d'Europe), des papillons (**Cuivré des marais** A, **Damier de la Succise** B), diverses espèces de lamproie, et enfin des espèces végétales endémiques ou protégées telles l'**Angélique des estuaires** (Angelica heterocarpa C), le faux-cresson de Thore (Thorella verticillatundata), la **Butome en ombelles** D, la **Nivéole d'été** (Leucojum aestivum L. E) plante rare et protégée, sorte de muguet des prés et des fossés humides qui fleurit au printemps, ou encore l'**orchidée Ophrys Abeille** (Ophrys apifera F).

Les richesses naturelles ont pu être préservées grâce aux pratiques extensives qui s'exercent depuis toujours sur le territoire. Les principales activités économiques et de loisirs en interactions avec les milieux naturels sont l'élevage, l'agriculture, les activités forestières non productives, la randonnée et la chasse.

De nombreux acteurs participent activement à la préservation des milieux naturels comme le CPIE Médoc, la Fédération des chasseurs, le Conservatoire des espaces naturels, les Syndicats des bassins versants, les communes, etc.

¹ il figure parmi les sites naturels remarquables sur le territoire européen afin de bénéficier des actions de maintien de la biodiversité sur cet espace.

La chasse et l'activité cynégétique

Les marais constituent des milieux particulièrement prisés par les oiseaux migrateurs. La chasse au gibier d'eau se pratique soit à pied, soit à la tonne (cabane), de mi-juillet à fin février : c'est une chasse à l'affût qui se pratique plutôt la nuit. Ce sont les associations communales de chasse (ACCA) qui entretiennent les secteurs de chasse et appliquent le plan de chasse défini avec la fédération départementale de chasse.

Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

On appelle bassin versant, l'ensemble des terres traversées par toutes ses eaux coulant d'amont en aval dans la même direction et rejoignant la Gironde.

À ne pas manquer...



Le port d'Arcins

Port typique des berges de l'estuaire accueillant quelques carrelets (cabanes de pêche sur pilotis permettant la pêche au filet).



Le château d'Arcins

Demeure de type chartreuse datant du XIX^e siècle. Cuvier circulaire.



Vue sur l'île Verte depuis le port de Soussans



Le château de Fumadelle

Le château est situé sur l'ancienne île de Fumadelle sur les bords de l'estuaire, île où l'on produisait le fameux vin de palus (environ 300 tonnes). L'île est rattachée à la terre ferme au cours du XIX^e siècle.

Ressources locales

Restaurants

- La Dolce Vita, 1 rue de Tramont, Arcins. Tél : +33 (0)5 57 88 99 98
- Le Lion d'or, 11 route de Pauillac, Arcins. Tél : +33 (0)5 56 58 96 79

Commerces

- Superette Vival, 3 bis place de la mairie, Soussans
- Au bon pain médocain, 48 route de Pauillac, Tayac/Soussans

Visites et dégustations

Pour les visites de chais et les dégustations de vin à la propriété, nous vous invitons à contacter les châteaux directement ou à consulter le site www.margaux-tourisme.com

Hébergements

- Le Vert Tilleul, gîte et chambres d'hôtes, 1 bis rue de la croix, Arcins. Tél : +33 (0)5 57 88 59 82
- La Petite Maison, gîte, 2 route de Cagnac, Arcins. Tél : +33 (0)5 56 58 91 32
- La Bastide de Margaux, chambres d'hôtes, 2 rue du Cordonnier, Soussans - Tél : +33 (0)6 01 41 21 92
- Gîte des Bambous, chambres d'hôtes, 8 rue Théophile Vidal, Soussans - Tél : +33 (0)6 71 12 25 50

Recommandations

- Remplissez vos bouteilles d'eau aux endroits indiqués sur la carte.
- Respectez la nature et les animaux rencontrés sur votre chemin.
- La vigne n'est pas un terrain de jeu, ramasser des grains et des grappes de raisin est interdit.
- Ne vous écarter pas du chemin balisé.
- Informez-vous auprès des communes sur les périodes de chasse (dates et lieux des battues).
- Prévoir des vêtements adaptés à l'activité et à la météo.



ARCINS - SOUSSANS

Les points d'information touristique

Info Tourisme Médoc Estuaire

- Information touristique
- Conseil en séjour

Ouvert de mai à septembre
Port de Lamarque, Lamarque
Tél. : +33 (0)5 56 58 76 19
Web : www.margaux-tourisme.com
Mail : infotourisme@medoc-estuaire.fr

Maison du Vin et du Tourisme

- Information touristique
- Vente de vin et accessoires

Ouvert toute l'année
Place de la Trémoille,
Margaux-Cantenac
Téléphone : +33(0)5 57 88 70 82



Réalisation : Pays Médoc, UTM - Edition n°12-2018
Design : MTV Pauillac - Crédits photos : CdC Médoc Estuaire, Commune d'Arcins, CDT33, Lucilla Maisubier, Solène Labretton, Jean-Marie Gay - Textes : CdC Médoc Estuaire, SIBV
Carte : N. Monseigneur Pays Médoc - C. CHIAMA pour l'Atelier Graphique.
Ce document est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Les boucles des marais d'Arcins - Soussans

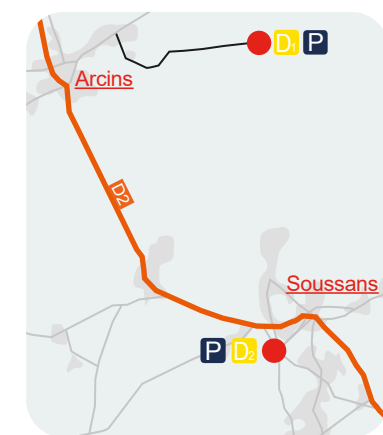
Bienvenue dans le marais d'Arcins et de Soussans, un des derniers sites marécageux du Médoc aux multiples facettes et à l'environnement préservé. Cet espace naturel entièrement géré par l'homme présente une mosaïque d'habitats d'une grande richesse et des paysages variés : prairies humides, bois, mares à canards ou encore roselières.

Ce site naturel d'une biodiversité remarquable s'adapte à toutes vos envies en vous offrant un terrain de jeu varié : balade familiale, randonnée à la demi-journée, etc. Véritable garde-manger pour l'avifaune, vous rencontrerez sûrement en bord de chemin un héron ou encore un martin pêcheur.

Fiche technique

Boucle marais d'Arcins : 1,5 km ; durée : 35 min. (exclusivement pédestre)
Boucle marais de Soussans : 5,7 km ; durée pédestre 1 h 45, durée Vélo : 50 min.
Liaison entre les deux boucles : 2 km
Difficulté : facile ; être bien équipé durant la période hivernale
GPS départ 1 : 45.07560, -0.70528
GPS départ 2 : 45.05529, -0.70525
Carte IGN au 1/25 000e : n°1535 O

Se rendre au point de départ



Depuis Bordeaux : sortie n° 7 de la rocade direction Eysines / Le Taillan Médoc. Prendre la D2 en direction de Pauillac.

D Arcins se trouve à environ 31 km de la sortie n° 7. Dans le village d'Arcins, prendre la route du port sur votre droite, puis le chemin des marais de nouveau sur votre droite, jusqu'au parking.

D Soussans se trouve à 27,7 km de la sortie n° 7. Gareez-vous à la sortie du village sur le parking du lavoir de Soussans.

Balisage

Les boucles ont été balisées dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Suivez tout simplement les flèches aux couleurs de votre parcours. En l'absence de signalétique, continuez tout droit.

Attention : la liaison entre les boucles d'Arcins et de Soussans emprunte l'itinéraire de **La route de l'estuaire** ; elle est donc balisée en bordeaux.



Ce visuel jalonne **Les boucles des marais** (voir carte au verso).

Prolongez votre balade



Possibilité de rallonger votre parcours en empruntant l'itinéraire **La route de l'estuaire** vers le port d'Arcins et village de Lamarque (+ 8 km A/R).



La boucle des châteaux (4,9 km) – Départ du parking en face de la Maison du Vin et du Tourisme de Margaux.